

QUINSAC *magazine*

- D'abord le fleuve, puis la vigne et toujours le charme de la campagne -



105 - QUINSAC MAGAZINE - JUIN 2022

FINANCES

Focus sur le budget
primitif 2022

DOSSIER

Jumelages : des amitiés
indéfectibles

PORTRAIT

Jean-François Coussy
présente le potager municipal



Sommaire

numéro 105 - juin 2022

Portfolio p. 4
- Les événements du dernier trimestre en images.

Finances p. 5
- Focus sur le budget primitif 2022.

À la Une p. 6
- Jumelages : des amitiés indéfectibles.

Action Sociale p. 10
- Focus sur le CCAS.

Portrait p. 11
- Jean-François Coussy présente le potager municipal.



Les enfants de l'école élémentaire plantent des semis dans le potager municipal.

Vie locale p. 12
- Brèves municipales, État civil.

Culture p. 14
- Retour sur le Théâtre d'Hiver, programme des animations de la bibliothèque et concerts à venir (Scènes d'Été).



Electric Vocuhila en concert le 12 Juin dans le cadre du festival Jazz360.

Histoire p. 16
- La place du bourg au fil du temps.



■ **Directeur de la publication**

Lionel Faye

■ **Conception / Réalisation**

Agence Sapiens, avec la contribution de la Commission communication :

- Emmanuel Fuentes (vice-président) ;
- Patrick Pérez (1^{er} adjoint) ;
- Bernard Capdepuj (3^e adjoint) ;
- Philippe Crétois ;
- Sandrine Duchemin Pincos ;
- Gérard Pailloux.

■ **Maquette**

Cyril Kerform, Agence Sapiens

■ **Impression**

Korus, Eysines

■ **Tirage**

1050 exemplaires



Mairie de Quinsac,
9 rue Gabriel Massias,
33360 QUINSAC
Téléphone : 05.57.97.95.00
E-mail : mairie@quinsac33.fr

facebook : @quinsac33
www.quinsac33.com



édito

Chère Madame, Cher Monsieur,

Enfin !

Oui enfin, serais-je tenté de dire : alors que la situation sanitaire semble s'améliorer, nous pouvons évoluer plus librement et retrouver un peu de cette convivialité qui nous a tant manquée durant ces derniers mois.

Justement de convivialité, il en était question il y a de cela quelques jours lorsque nous avons, pour la première fois depuis la pandémie, réuni nos aînés de la commune pour le traditionnel déjeuner dansant offert par notre Centre communal d'action sociale que je remercie pour l'organisation.

Du plaisir de se retrouver tous ensemble, il en sera largement question au détour de ce nouvel opus de "Quinsac magazine" qui, une fois encore contient nombre d'informations sur la vie de notre beau village : on y parlera de jumelages... de potager de l'école... de vie culturelle, de budget 2022, mais aussi de bien d'autres sujets, que je vous laisse le plaisir de découvrir.

Pour le reste, l'actualité communale passe toujours par les travaux d'aménagement du centre bourg, dont vous êtes nombreux à me dire combien vous appréciez le parti pris patrimonial, travaux qui devraient être terminés pour la



Lionel FAYE
Maire de Quinsac
Président de la Communauté de communes
des Portes de l'Entre-deux-Mers

rentrée. Et pour fêter joyeusement la fin de ce chantier, une Fête du Clairret qui s'annonce exceptionnelle aura lieu le 18 septembre prochain lors des Journées du patrimoine... mais nous aurons l'occasion d'évoquer le sujet lors d'un numéro spécial de "Quinsac magazine" à la rentrée.

Un important chantier en perspective pour les prochains mois, attendu depuis un grand nombre d'années devrait commencer dans les prochaines semaines : celui de la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif sur le chemin du Drac à Esconac par le SIEA, que je remercie pour son engagement à nos côtés.

Par ailleurs, d'ici quelques semaines, nous espérons pouvoir lancer la révision de notre Plan Local d'Urbanisme ; en vigueur depuis 2013 ; ce document nécessite d'être toiletté, ne serait-ce que pour répondre aux évolutions législatives et être garant d'un patrimoine naturel et paysager protégé.

Et, puisque nous évoquons le Plan Local d'Urbanisme, une enquête publique est en cours afin de procéder à sa modification, opération indépendante de la révision que j'évoquais précédemment.

Il s'agit, au travers de cette procédure, de favoriser l'installation d'un pôle de santé dans le bourg destiné à offrir à nos habitants pour les prochaines années, un haut niveau de services en matière de santé.

En attendant, je vous donne rendez-vous pour la soirée du 13 juillet organisée par notre Comité des fêtes avec, afin de clôturer ce joli moment festif, un feu d'artifice qui fera lui aussi à cette occasion un retour remarqué.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un (très) bel été !

Bien cordialement,

L. Faye

Ça s'est passé à QUINSAC



1

1 - Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Quinsac, le 5 mars 2022.

2 - Festival "Théâtre d'Hiver". 24 représentations ont eu lieu sur la commune de janvier à mars 2022.



2



3

3 - Le soleil était au rendez-vous pour le carnaval de l'école, le samedi 26 mars.

Un grand bravo aux enfants et aux parents pour leurs déguisements.



4

4 - Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, sur la Aristide Briand.



5

5 - Repas des Anciens au restaurant Le Robinson, le dimanche 22 mai. Plus d'une centaine de quinsacais ont répondu à l'invitation. Un beau moment festif empreint de convivialité.



6

6 - Le festival Jazz360 a fait étape à Quinsac, avec Don Dorgan Trio et Electric Vocuhila (ci-dessus en photo), le dimanche 12 juin.

Budget primitif 2022

VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET LE CADRE DE VIE

Approuvé par le conseil municipal le 7 avril dernier, ce nouvel exercice budgétaire se situe dans la continuité du précédent, avec une nette orientation en direction du patrimoine et du cadre de vie. C'est aussi la concrétisation d'une multitude d'actions et de projets lancés par la municipalité.

AXE 1 : LES TRAVAUX DU CENTRE BOURG

La rénovation du centre bourg, attendue par beaucoup depuis de nombreuses années, constitue le poste principal des dépenses d'investissements pour 2022. Une dépense importante, même si dans les faits une partie de ce montant avait déjà été inscrite dans le budget 2021. Un budget important, mais largement subventionné :

- par l'Etat tout d'abord ;
- par le Conseil départemental également dans le cadre de la Convention d'aménagement de bourg ;
- par le Syndicat départemental Energies et Environnement de la Gironde

Soit, sur un budget total de 1 456 700 € TTC, 846 932 € de subventions et de remboursement de TVA **ce qui laisse un reste à charge communal de 610 000 €**, le tout couvert par deux emprunts (un premier emprunt à court terme et un second sur 25 ans).

AXE 2 : CONTINUER À INVESTIR SUR LES BÂTIMENTS ET LA VOIRIE

« Nous aurons, toujours dans le cadre de cette démarche qualitative que nous entamons sur le bourg et comme cela est prévu dans le budget prévisionnel 2022, à planifier les travaux de restauration de l'église. Compte tenu de son grand âge, celle-ci nécessite d'importants travaux, en particulier au niveau de la

voute et du clocher ; pour cette raison nous allons lancer un appel d'offre afin d'assurer la maîtrise d'œuvre de ce chantier d'envergure.

Par ailleurs une étude préalable à la rénovation de la salle des fêtes va être également effectuée afin de la rénover et de l'adapter aux usages d'aujourd'hui. Enfin une étude de mobilité va être également lancée afin de d'assurer, dans le cadre des travaux de voirie pour les années à venir, un partage des axes de circulation communale, de sorte d'assurer la sécurité des piétons et des vélos » rappelle Lionel Faye.

Près de 140 000 € seront consacrés cette année aux travaux de voirie avec, parmi les chantiers envisagés, un nouvel enrochement sur le chemin de Peyreplate qui s'est à nouveau effondré, la réfection de celui de Beauchamps et de Gasquet en partenariat avec nos amis de Cambes.

AXE 3 : L'ÉCOLE AU CŒUR DE TOUTES LES ATTENTIONS

Toujours dans ce cadre budgétaire 2022, 41 200 € iront à l'école avec notamment l'installation d'un dispositif "Alerte intrusion et risque incendie" ainsi que la généralisation de capteurs de CO₂ dans toutes les classes. Par ailleurs de nouveaux jeux ainsi que des panneaux de basket seront installés. Enfin 4 000 € vont permettre d'accompagner le projet d'école du potager mené avec le concours de l'association "Quinsac Activités Permacoles".

AXE 4 : ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ

Avec une inflation qui devrait flirter avec les 6 % d'ici cet été et afin de faire face aux différentes revalorisations annoncées par le gouvernement (dégel du point d'indice des fonctionnaires en particulier), la couverture des dépenses, à l'instar de ce que font cette année un grand nombre de communes, sera assurée par une augmentation des taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (recette attendue de 40 000 €). Ainsi le taux sur le foncier bâti va évoluer passant de 35,01% à 36,60% et pour le foncier non bâti, de 48,26% à 50,46%. ■■■■



672 600 €

le montant des dépenses réelles d'investissements*

*(sans les restes à réaliser)

dont :



197 160 €

en travaux de voiries et réseaux



98 750 €

à l'entretien et à la rénovation des bâtiments



41 200 €

consacrés à l'école



4 759 129 €
Budget total de la commune en 2022



2 472 952 €
le budget de la section fonctionnement



Jumelages : des amitiés INDÉFECTIBLES

Cet été, Quinsac va fêter le 60^{ème} anniversaire de son jumelage avec Le Roeulx, ville Belge de la province du Hainaut. Un événement marquant et qui s'inscrit dans la longue tradition des amitiés européennes de Quinsac, puisque notre commune a également tissé des liens forts en Allemagne et en Italie. Explications avec Lionel Faye, le maire et Francesco Cancro, le président de l'Amicale de jumelages.

60 ans de jumelage ! Plus d'un demi-siècle d'amitié ! C'est un vrai défi au temps et aux générations que ce jumelage entre Quinsac et la commune du Roeulx en Belgique, nous impose. Du 29 juillet au 4 août 2022, une délégation quinsacaise se rendra, en effet, dans la province du Hainaut, au cœur de la Wallonie, pour célébrer cette longue amitié.

Le jumelage entre les deux communes a été initié le 5 août 1962 par Christophe Percenaire, échevin de Ville sur Haine (qui constituait alors une commune indépendante et se trouve rattachée depuis 1977 à Le Roeulx) et Roger Amiel, alors maire de Quinsac. *« Deux hommes qui n'ont pas hésité à engager leurs communes respectives dans ce rapprochement européen, pourtant peu commun à l'époque »* rappelle Lionel Faye, maire de Quinsac, qui fera partie de la délégation quinsacaise cet été. *« Ils furent les pionniers de ce jumelage et ils méritent que nous saluions leur*

mémoire » insiste le maire.

Grâce au jumelage, de solides amitiés sont nées et de nombreux échanges réguliers, entre la France et la Belgique, sont effectués par des familles qui gardent le contact, génération après génération.

L'EUROPE DES PEUPLES

Apparu au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le concept de jumelage repose essentiellement sur l'entité communale en favorisant le développement de liens amicaux et culturels, véritables gages d'une Europe des peuples et de l'amitié. Quinsac n'a donc pas dérogé à cette règle. Au contraire, notre commune a, au fil des ans, tissé des liens avec d'autres villes européennes.

Quelques années après Ville sur Haine, le 26 août 1966, c'était au tour de la ville allemande de Steinenbronn située à proximité de Stuttgart, dans le Bade Wurtemberg, de s'unir avec Quinsac. Puis, plus récemment, le 14 juillet 2009



Le Roeulx



Polla



Steinenbronn



Bernsdorf

c'était au tour de Polla, une petite ville de la province de Salerne en Italie de s'unir à notre commune. Sans oublier les relations d'amitié entretenues avec Bernsdorf, autre ville allemande, en Saxe cette fois-ci, à proximité de Dresde.

Chaque union est accompagnée d'une cérémonie officielle, au cours de laquelle les maires et les représentants des différentes communes jumelées signent une charte de jumelage.

DES AMITIÉS SINCÈRES QUI PERDURENT ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Les jumelages sont propices aux échanges entre les familles. Entre Le Roeulx et Quinsac, certaines personnes sont amies depuis une trentaine, voire une quarantaine d'années pour les plus anciens.

Le jumelage initié par les parents, ou parfois même les grands-parents, se transmet ainsi de génération en génération.

« Grâce au jumelage, de solides amitiés sont nées et les nombreux échanges réguliers que nous effectuons entre familles, participent à ce mouvement que nous devons encourager » insiste Lionel Faye, qui ne manque jamais une occasion de se rendre dans les villes amies.

L'occasion à chaque fois de découvrir des cultures et des rythmes de vie différents. « Lors de leur première visite à Polla, les Quinsacais avaient été surpris par les échanges cordiaux chaque soir entre les familles, avec les voisins, les amis » explique Francesco Cancro, le président de l'Amicale de jumelages, lui-même originaire de Polla et Quinsacais d'adoption.

« Même si nous sommes tous européens, nous conservons des différences dans nos façons de vivre et dans nos cultures, même si elles sont proches. Elles ont chacune leurs particularités. C'est aussi cela qui fait tout l'attrait de ces échanges » insiste Francesco. ■■■



Visite et soirée festive en Belgique, année 2015.

« Plus que jamais, il demeure évident que les jumelages contribuent à créer un sentiment d'identité européenne commune. La célébration de ces 60 années d'amitié avec Le Roeulx est un événement important dans la vie quinsacaise. Aussi, j'invite tous nos amis quinsacais qui le souhaitent, à se joindre à nous pour cette petite semaine de rencontres et de découvertes en Belgique. »

Lionel Faye



4 communes à découvrir

LE ROEULX

Le Roeulx est une ville francophone de Belgique située en Wallonie, dans la province du Hainaut. Blottie entre les centres urbains de La Louvière, de Mons et de Soignies, cette commune de 8 700 habitants est considérée comme la zone verte et paisible de cette région. Le Roeulx est, en effet, connu pour son environnement champêtre. Les randonneurs, cyclistes et autres vététistes s'en donnent à cœur joie en parcourant les campagnes et bois alentours. Réputée aussi pour sa convivialité, la commune met la culture et le folklore à l'honneur. Certains sites sont classés au patrimoine mondial de l'Humanité comme par exemple les ascenseurs hydrauliques pour bateaux du canal du Centre (photo ci-dessus), qui sont les seuls au monde subsistant dans leur état originel de fonctionnement. Le château des Princes de Croÿ, situé sur la commune est également l'un des sites remarquables de la région. Initialement jumelée avec la commune de Ville sur Haine, Quinsac s'est retrouvée liée à Le Roeulx suite à la fusion des communes. On appelle les habitants du Roeulx, les Rhodiens et les Rhodiennes. ■■■



STEINENBRONN



Steinenbronn est une commune allemande de 6 600 habitants, située dans l'arrondissement de Böblingen, au sud de la ville de Stuttgart. La petite ville se trouve en bordure du grand parc naturel de Schönbuch aux paysages vallonnés. Magnifique zone boisée, on y recense plus de 250 espèces d'animaux, dont certaines sont rares et protégées. Peuplée dès l'Âge de Pierre, la région a connu une implantation dense du peuple celte à partir de 450 avant JC. La stèle de Steinenbronn, dont le moulage se trouve aujourd'hui devant l'hôtel de ville, est considérée comme un magnifique témoignage de leur culture. L'aéroport de Stuttgart est situé à quelques kilomètres. ■■■



POLLA



Polla est une commune de la province de Salerne dans la région Campanie, au sud-ouest de l'Italie. Cette petite ville de 5 300 habitants se situe à proximité de la chaîne de montagnes Alburni et sur les rives de la rivière Tanagro. Elle baigne dans de magnifiques paysages naturels et dispose d'un incroyable patrimoine historique, artistique et anthropologique. Dans l'antiquité, elle était



en effet un des carrefours qui menaient les voyageurs vers la Sicile et les Pouilles. Après avoir découvert de nombreux ossements et céramiques dans des grottes voisines, beaucoup d'historiens ont confirmé que Polla a été colonisée depuis la préhistoire. La cité possède d'intéressants souvenirs architecturaux dont l'ancien couvent San'Antonio. Polla est le plus récent jumelage de Quinsac. Les liens sont pourtant déjà forts, comme en témoignent les visites respectives des délégations italiennes et françaises. ■■■

BERNSDORF

Bernsdorf est une ville allemande située dans la région de la Saxe près de Dresde, dans l'ancienne Allemagne de l'Est et à quelques dizaines de kilomètres de la Pologne. Longeant le parc August Bebel, bien desservie par des pistes cyclables de qualité, la commune de près de 6 200 habitants est le paradis des vélos. À travers les forêts, le long des nombreux lacs, les excursions sont en général très appréciées des visiteurs. Ces pistes permettent aussi d'atteindre les lacs de Lusace qui se trouvent à quelques kilomètres. La région est emplie d'une histoire minière forte et est devenue une des destinations de vacances les plus étonnantes d'Allemagne. Les mines à ciel ouvert qui ont dévasté la région pendant des années sont petit à petit transformées en lacs. Des visites touristiques et historiques sont organisées par les anciens mineurs eux-mêmes. Un lien fort avec un passé qui le fût tout autant. ■■■



La parole à... FRANCESCO CANCRO, président de l'Amicale de jumelages.

Francesco Cancro est le président l'Amicale de jumelages de Quinsac depuis une dizaine d'années. À 47 ans, ce conducteur de car, est né et a grandi à Polla, avant de venir s'installer à Quinsac. Qui de mieux pour parler des jumelages et de leur signification ?

Dans quelles circonstances êtes-vous venu vivre à Quinsac ?

Tout a commencé lors d'un échange organisé avec Quinsac en 1996. C'était bien avant l'officialisation du jumelage. J'ai connu ma future épouse et après mon service militaire, je suis venu vivre en France.

De la Campanie à l'Entre-deux-Mers, comment s'est passée la transition ?

Je vais être honnête, je suis arrivé à 22 ans ici et j'ai mis 10 ans à m'adapter. Au sein de ma belle-famille, il n'y avait bien sûr aucun souci, mais en dehors, c'était plus compliqué. La vie sociale est différente. En Italie, surtout dans le sud, on sort tout le temps, 8 mois par an, nous sommes tous les soirs chez les voisins, chez les amis. Tout le monde se connaît, même dans un village de 5 500 habitants. Les différences culturelles sont plus importantes qu'on ne le pense. En arrivant ici, j'ai appris la langue évidemment, mais ça a été un gros choc.

Qu'est-ce qui a changé du coup ?

Le jumelage justement ! Il a été le déclencheur de mon adaptation en France. Cela m'a permis de rencontrer d'autres personnes et de m'intégrer petit à petit. C'est Corinne Castaing qui, à l'époque, avait souhaité redynamiser les jumelages qui étaient un peu au point mort et qui m'a proposé de m'investir dans celui avec Polla. Sans le jumelage, ma tête aurait été encore en voyage. Je me considère maintenant comme un vrai quinsacais.

Comment fonctionnent les jumelages ?

Ils sont basés sur la réciprocité. Il faut savoir qu'il y a aussi des liens forts entre Steinenbronn et Polla, car il y a une forte communauté italienne en Allemagne. Du coup, les échanges d'une année sur l'autre se font avec toutes les communes concernées. Il y a un calendrier dans lequel toutes les visites sont programmées. Cette année, nous irons en Belgique.

Qu'apportent ces amitiés aux Quinsacais qui y participent ?

Pour parler de Polla et de ce que je connais le mieux, il faut insister sur l'ouverture aux autres. Vivre chez l'habitant, manger comme les habitants, c'est sauter un pas dans le lien social. Cela a favorisé l'amitié entre les gens, entre les jeunes notamment, qui perdure aujourd'hui sur les réseaux sociaux. C'est maintenant aux jeunes générations de s'emparer de ces jumelages. ■■■



Le CCAS au service de tous

ACTIONS SOCIALES ET INFORMATIONS

Le Centre Communal de l'Action Sociale est un vrai service de proximité. À la disposition de ceux qui en ont besoin, le CCAS est à l'écoute et prêt à vous accompagner.

UNE AIDE CONCRÈTE ET PRATIQUE

Au cœur de la solidarité locale, le CCAS accompagne tous ceux et celles qui le souhaitent. Il a d'abord un rôle important de coordinateur. En fonction des cas et des demandes, l'équipe du CCAS identifie les besoins et redirige vers les bonnes structures. Il agit aussi concrètement avec différents types d'actions et souvent en lien avec la Communauté de communes. **Sur la commune de Quinsac une quinzaine de personnes bénéficient aujourd'hui d'un service de livraison des repas à domicile organisé par la commune.**

Cette dernière propose aussi un **service de transport** permettant à ceux qui ne peuvent pas conduire de se déplacer avec un mini-bus. Une aide administrative existe également auprès du secrétariat de la mairie.

L'aide à la personne fait aussi partie des grandes missions du CCAS. Vous pouvez demander plus d'informations à ce sujet auprès de la mairie ainsi qu'auprès du SAMD de la CdC, **qui propose un service d'aide et d'accompagnement à domicile.** Renseignez-vous également auprès du CCAS sur les services de **télé-assistance** qui permettent de déclencher un appel d'urgence à distance en cas de chute ou de malaise.

S'INFORMER SUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

« En ce moment, nous avons beaucoup de demandes de logements sociaux » explique Patricia Simon, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS. « Or, il faut bien que les gens comprennent que, malheureusement, toutes les demandes ne peuvent pas aboutir, que



cela dépendra de la disponibilité de logements libres ». 15% des ménages français dont les ressources n'excèdent pas un certain plafond, bénéficient de ces logements construits avec l'aide de l'État et appartenant aux organismes HLM. Plusieurs catégories de logements sociaux existent. Les bailleurs sociaux gèrent le parc social immobilier et ont des obligations.

Lorsqu'un logement se libère, le bailleur peut proposer à la municipalité de présenter trois dossiers de demandes de logements qu'elle aurait reçues. Si le bailleur n'identifie pas d'urgence sur ces trois dossiers présentés alors ces derniers ne seront pas prioritaires. Ainsi, pour ces demandes Action Logement, le CCAS insiste sur le fait que les demandeurs doivent être réactifs et acteurs de leurs recherches. Aujourd'hui, vous pouvez créer un compte en ligne sur : **AL'in.fr** afin de postuler dès qu'un logement se libère. **Sur cette interface le contact se fait en direct avec le bailleur et la municipalité n'intervient pas.**

ATTENTION : une demande de logement doit être renouvelée chaque année. Si vous ne le faites pas, cette dernière est annulée.

UN LIEN SOCIAL ESSENTIEL

Il est aussi important pour l'équipe du CCAS d'entretenir des liens privilégiés avec ceux qu'elle accompagne. « Un événement comme le repas des aînés par exemple est un moment humain et

social très important pour nos seniors » explique Patricia Simon. « Nous avons été très frustrés de ne pas pouvoir l'organiser lors des deux années passées. Le dernier a donc eu lieu le 22 mai au restaurant Le Robinson. Un vrai moment de partage et de retrouvailles ». L'équipe du CCAS est aussi en contact régulier avec certaines personnes identifiées comme fragiles ou isolées. « Par exemple lors de grosses vagues de chaleur, nous contactons ces personnes afin de prendre des nouvelles et vérifier qu'elles vont bien » précise la vice-présidente. Enfin, sur le plan culturel, le CCAS peut accompagner les personnes le souhaitant sur les manifestations culturelles organisées par la mairie. ■■■

En résumé le Centre Communal d'Action Sociale peut intervenir et orienter sur :

- l'aide à domicile ;
 - la télé-assistance ;
 - les repas à domicile ;
 - le service de transport à la demande ;
 - les logements sociaux ;
- La CCAS effectue une veille sanitaire en période de canicule ou plus récemment, de pandémie et de confinement.

Il organise également un certain nombre d'événements comme le repas des aînés.

Se reconnecter À LA NATURE

Quinsac Activités Permacoles

L'association Quinsac Activités Permacoles sensibilise les enfants du village au maraîchage et notamment à la permaculture. Avec le soutien de la mairie, ils ont redonné vie au potager de l'école de Quinsac. Rencontre avec Jean-François Coussy, l'un des initiateurs du projet.

D'où vient l'idée de ce potager ?

En 2020, lorsque Kevin Brault prend en charge la commission environnement, il contacte certains parents d'élèves de l'école de Quinsac dans l'idée de relancer le potager de l'école. C'était assez informel, il nous savait sensibles aux questions environnementales, avec l'envie d'apporter notre pierre à l'édifice. Avec Camille Mayer et Julien Bonin, nous nous sommes rassemblés et avons réfléchi à un projet d'aménagement, mais aussi à la démarche pédagogique qui devait servir de support aux enseignants. Nous étions là en soutien technique.

Pour que le projet soit crédible auprès de la municipalité et du grand public, nous avons créé une association dénommée Quinsac Activités Permacoles, car nous voulions que la permaculture soit au cœur du projet. Les enseignants ont adhéré et la mairie a débloqué des fonds pour l'aménagement du site.

Comment le potager a-t-il vu le jour ?

La première expérience a été menée l'an passé : semis dans les godets, plantations au jardin, entretien du potager. Le bilan était positif, mais nous nous sommes aussi rendu compte de nos limites. Nous ne pouvions pas animer le potager de façon bénévole et surtout permanente. Nous avons donc contacté l'association de Permaculture en Gironde et monté un dossier pédagogique pour obtenir l'autorisation de l'Académie et c'est ainsi que sont nés les ateliers du vendredi, avec une



Jean-François Coussy, les mains dans la terre, avec les enfants de l'école élémentaire. Travailler au potager est un bon moyen de se "reconnecter à la nature".

intervenante extérieure. Tout le monde a fait un effort : mairie, enseignants, caisse des écoles, association des parents d'élèves. Aujourd'hui, c'est un vrai succès.

Concrètement, que trouve-t-on dans ce potager municipal ?

Dès le départ, nous voulions organiser le potager dans une logique de permaculture, c'est-à-dire en respectant la nature et ses écosystèmes. De nombreux aspects doivent être pris en compte : le fonctionnement du cycle de l'eau, des zones humides, la cohabitation des écosystèmes et la préservation des espèces, la saisonnalité des fruits et des légumes ou encore la gestion des déchets. Les enfants apprennent cela de manière concrète, ludique et ça leur plaît beaucoup.

Le potager fait 600 m² et chaque classe a son espace à exploiter et à entretenir. Tout est pensé dans le respect de la nature : il y a des composteurs, une zone de bois morts pour les insectes, des récupérateurs d'eau de pluie. Actuellement, nous sommes en train de réaliser une petite zone humide.

Si ce sont les enfants des écoles qui font et entretiennent ce potager, c'est

avant tout un potager municipal. Nous espérons étendre ce travail de sensibilisation à l'environnement auprès du grand public.

Comment définiriez-vous la permaculture ?

La permaculture, c'est prendre soin de la terre et des hommes. L'objectif est de faire pousser des légumes sans détruire autour, éliminer les produits qui ne sont pas naturels.

Par exemple : si je fauche toutes les mauvaises herbes, les insectes pollinisateurs ne viennent plus, car ils se nourrissent surtout des fleurs sauvages. C'est cette approche globale que nous voulons avoir avec les enfants. Qu'ils aient une vision de l'écosystème dans lequel ils évoluent et qu'ils prennent conscience de l'importance de le respecter et de le protéger.



Camille Mayer, Jean-François Coussy et Julien Bonin, les fondateurs de Quinsac Activités Permacoles.

(Plan Local d'Urbanisme)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°69/2022 en date du 10 mai 2022, Lionel Faye, le maire de Quinsac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'enquête se déroulera à la mairie de Quinsac, du lundi 30 mai 2022 à 8 h30 au jeudi 30 juin 2022 à 18 h aux jours et heures habituels d'ouverture. Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations sur le dossier de modification du PLU pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie,
- adressées par voie postale en mairie, au 9 rue Gabriel Massias 33360 Quinsac, à l'attention de M. le commissaire enquêteur.
- communiquées par mail à enquetepublique@quinsac33.fr

Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet : www.quinsac33.com

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie aux jours et horaires suivants :

- le lundi 30 mai 2022 de 08h30 à 12h00 ;
- le mardi 14 juin 2022 de 15h00 à 18h00 ;
- le jeudi 23 juin 2022 de 08h30 à 12h00 ;
- le jeudi 30 juin 2022 de 15h00 à 18h00.

À l'issue de l'enquête, le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et des avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation. ■■■

état civil

NAISSANCES

Tom FOGLIA TRIQUET, le 07/12/2021
Romy BEGUIN SIEFFERT, le 20/02/2022
Thalia PERRIN AYRAULT, le 02/03/2022
Tommy DABURON, le 20/04/2022
Salomé FAURE, le 22/04/2022

MARIAGES

Olivier RANDÉ et Julie LUSSAGNET, le 12/02/2022

DÉCÈS

Éric SERVE, le 08/01/2022
Jean CARSOULLE, le 15/01/2022
Monique AGNOLA née LEFEVRE, le 22/01/2022
Fatima TOUZANI, le 07/02/2022
Patrice POTOCZNIAK, le 08/02/2022
Catherine PUYADE née BERGERIE, le 09/02/2022
Michel COUNILH, le 13/02/2022
Pascal LAROUDIE, le 08/03/2022
Robert LANDOUCHE, le 27/03/2022
Edwige CARSOULLE née DUPRAT, le 25/04/2022
Pascal DELVAL, le 29/04/2022

(animations de rentrée)

LA FÊTE DU VÉLO À QUINSAC - 3 SEPTEMBRE 2022

L'association Quinsac Cyclisme organisera la Fête du Vélo le 3 septembre prochain à Quinsac. Depuis 1989 des bénévoles passionnés organisent des événements autour de cette pratique sportive très appréciée de tous. Le plus connu, La Ronde des Vignes qui se déroulait en mars, a dû être annulé deux années de suite à cause du COVID et des contraintes sanitaires imposées. « Aujourd'hui nous avons tous envie de nous retrouver, de pédaler et de continuer de profiter de nos beaux paysages » raconte Claude Houques président de l'association depuis 33 ans.

La "Fête du Vélo" consistera en une randonnée de cyclo-tourisme et se fera autour de la vigne avec trois types de circuits :

- Un de 10 km pour les enfants qui sera encadré par des membres de l'association avec une trentaine de bénévoles qui seront mobilisés pour l'occasion.
- Deux autres circuits de 40 et 80 km seront balisés pour les plus téméraires.

L'événement sera gratuit pour les enfants, mais une participation sera demandée pour les adultes afin de pouvoir financer les assurances, ainsi qu'un goûter et des boissons pour ravitailler les sportifs ! À vos cycles !

Toutes les informations sur : www.quinsaccyclisme.com

E-mail : cyclismequinsac@gmail.com

Téléphone : 05.56.20.89.08 ■■■



(Environnement)

RAMASSE CITOYENNE À QUINSAC

La Ramasse Verte est une association qui organise des ramasses de déchets citoyennes. Soutenue par les communes qui le souhaitent, l'association effectue un vrai travail de nettoyage de nos espaces de vie.

Le 23 avril dernier, les nettoyeurs étaient sur la commune de Quinsac pour une opération réussie malgré la météo capricieuse. Onze bénévoles ont ramassé, deux heures durant, 145 kg de déchets :

- 25 kg de plastique ;
- 50 kg de verre ;
- 70 kg de tout venant.

Parmi ces déchets, 75 kg sont valorisables et ont donc été triés. La mairie a mis à disposition le matériel nécessaire et a organisé le dépôt et la récupération de ces déchets par les services techniques de la commune.

« Nous souhaitons créer une récurrence de ce type d'actions et un lien pérenne avec l'association La Ramasse Verte »



explique Kevin Brault, conseiller municipal en charge des questions environnementales. « Une rencontre avec eux est prévue courant juin et nous serions heureux que des Quinsacais puissent aider à l'organisation de ces missions de nettoyage. » ■■■

(Travaux)

LE POINT SUR LE CHANTIER DU CENTRE-BOURG



Les deux premières phases de travaux étant terminées (tour de l'église, murets, aménagements paysagers), il reste à terminer la phase 3 concernant la rue Gabriel Massias et le parvis de la mairie. Un plateau ralentisseur sera installé devant la mairie, de même qu'une écluse au niveau du centre de loisirs. Objectif : faire ralentir les véhicules dans ce secteur où la circulation est dense. La fin des travaux est prévue cet été et l'inauguration le 16 septembre. ■■■

EXPRESSION DE L'OPPOSITION : AGIR ENSEMBLE POUR QUINSAC

On aura essayé...

Lors du conseil municipal du 7 avril, dont la lourdeur de l'ordre du jour ne vous aura pas échappé, il a été question de l'augmentation de la taxe foncière. Sujet toujours délicat! Cette taxe sert à financer le budget communal en vue de développer les équipements collectifs et l'ensemble des services proposés aux particuliers. Sa hausse pourrait alors se justifier mais notre position est claire: ce n'est pas le bon moment au vu du contexte économique. Il faut savoir que l'État augmente annuellement les taxes, que le conseil communautaire a voté récemment une hausse de cette taxe ainsi que celle de l'enlèvement des ordures ménagères. Le prix de l'énergie

et celui des matières premières s'envolent, le pouvoir d'achat baisse... Nous avons alors proposé de reporter cette hausse de 4,5%, ou tout au moins d'en baisser le taux (la hausse moyenne au niveau national étant de 3,4%) car ajouter, cette année, une augmentation au niveau communal ne nous semble pas pertinent . C'est trop ! Pour justifier la proposition de hausse de cette taxe, l'argument avancé est de veiller à une trésorerie communale saine. Nous l'entendons et nous constatons, lucides, une baisse des dotations de l'état depuis plusieurs années. Par contre, celui qui évoque la suppression de la taxe d'habitation allégeant le montant des impôts locaux des habitants et qui sous-entend

qu'ils peuvent donc, tous, assumer cette hausse ne nous convainc pas. Précisons que l'État compense au centime près ce "manque à gagner" pour la commune et donc, n'impute en rien son budget.

Un conseil avec un ordre du jour comme celui du 7 avril s'est poursuivi jusqu'à tard, avec des sujets importants prévus mais non abordés, des sujets peu urgents qui auraient pu être reportés. Trois heures de conseil et, peu à peu, l'attention est moindre, les arguments vite évoqués, un débat a peine amorcé... quand l'ordre du jour est tel qu'il faut aller vite ou s'éterniser non pas selon l'importance du sujet mais l'heure à laquelle il est abordé !

“Théâtre d’hiver”

RETOUR SUR UNE ÉDITION RÉUSSIE

Le festival Théâtre d’Hiver s’est déroulé du 21 janvier au 7 mars. Pour rappel, l’édition 2021 a été perturbée par l’épidémie de COVID-19 et ne comptait que 8 représentations. Les comédiens, en raison des mesures sanitaires et des confinements, n’avaient pas pu répéter et présenter leur spectacle devant le public.

Autant dire que cette édition 2022 revêtait un caractère particulier, tant pour ses organisateurs, soucieux de proposer à nouveau des spectacles vivants, que pour les artistes amateurs qui pouvaient enfin jouer devant des spectateurs. Au total, 24 pièces ont animé ce festival plus dense qu’à l’accoutumée. La règle des 2 représentations par pièce a été momentanément levée, en raison du nombre important de spectacles programmés. Cette nouvelle configuration a permis d’ouvrir le festival à deux autres communes des Portes de l’Entre-deux-Mers telles que Cambes (2 représentations, spécialement dédiées à Molière) et Camblanes et Meynac (3 représentations). Le succès aidant, les différentes compagnies se donnent déjà rendez-vous pour 2023 ! ●●●



Week-end théâtre

DU 17 AU 19 JUIN

Quinsac, place forte du théâtre dans l’Entre-deux-Mers ! En effet, les 17, 18 et 19 juin est organisé un grand week-end théâtre. Plusieurs pièces seront présentées par des compagnies amateurs et professionnelles. Particularité de l’événement : les enfants de l’école de Quinsac présenteront “Contes en Vrac”, une œuvre sur laquelle ils ont travaillé cette année. ●●●

■ **Vendredi 17 juin** - Spectacle “Rose” par la C^{ie} Gasp’Art - 20h30. Ce spectacle conte le différend de deux amies de longue date. Elles avancent leurs arguments, gagnant chacune à leur tour du terrain sur l’autre, sans jamais trouver celui de la conciliation.

■ **Samedi 18 juin** - Spectacle “Pagaille au Chalet” de la C^{ie} Leitmotiv - 20h30. Une journée mouvementée dans une station de ski de Formiguères, où les propriétaires du chalet seront à l’image des vacanciers : farfelus !



■ **Dimanche 19 juin** - Spectacle “Contes en vrac” des enfants de Quinsac au grand public - 17h00.

Depuis le début de l’année, les enfants de Quinsac se prêtent au jeu de la comédie avec C^{ie} “Le Théâtre Épicé”, qui leur propose un atelier tous les lundis, après l’école. Venez découvrir leur travail le dimanche 19 juin à la salle des fêtes de Quinsac.

■ **Lundi 20 juin** - Spectacle “Contes en vrac” des enfants de Quinsac devant leurs camarades.

Agenda quinsacais

DU 17 AU 19 JUIN

Week-end Théâtre - Salle des Fêtes de Quinsac (voir détails ci-dessus).

SAMEDI 9 JUILLET À 10H00

Première réunion publique sur la création du verger communal. Simple curieux ou citoyen motivé, n’hésitez pas à venir !

MERCREDI 13 JUILLET

Feu d’artifice de la Fête Nationale, tiré depuis la plaine des sports, suivi d’un bal organisé par le Comité des Fêtes de Quinsac, animé par la fanfare Acoustic Steel.

SAMEDI 27 AOÛT À 20H00

Concert de Zacharie Defaut Band dans le cadre des Scènes d’Été en Gironde - Square Raoul Magna. Entrée libre.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations de Quinsac et Fête du Vélo.

DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

Inauguration de la nouvelle place Aristide Briand dans le centre-bourg.

Vendredi 16 septembre : Inauguration de la place.

Dimanche 18 septembre : Fête du Clairnet dans le centre-bourg.

OCTOBRE 2022

Cérémonie d’accueil des nouveaux arrivants.

AUTOMNE 2022

Opération broyage des déchets verts.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Marché de Noël de Quinsac.

Animations de la médiathèque

MECREDI 22 JUIN DE 15H00 À 17H00

Après-midi jeux avec la Ludothèque intercommunale La Coccinelle. Jeux autour du thème des Indiens d'Amérique du Nord, avec les animateurs - 15 enfants maximum. ■■■



MECREDI 29 JUIN À 15H30

Lectures d'Histoires sur les Indiens d'Amérique du Nord, suivies d'un Atelier de création : Fini les cauchemars "Viens fabriquer ton attrape-rêves, à la façon des Indiens d'Amérique du Nord" - 10 enfants maximum. ■■■



MECREDI 6 JUILLET DE 15H00 À 17H00

Après midi BD - Créations de Flipbook et Invention de BD sur tablettes numériques avec l'application BDNF - 10 enfants maximum. ■■■



Réservations : bibliothequequinsac@orange.fr
et 05.56.20.82.66 ■■■



SAMEDI 27 AOÛT ZACHARIE DEFAULT BAND

BLUES-ROCK
AU SQUARE RAOUL MAGNA
20H00 - ENTRÉE LIBRE



Découverte jeunes talents. Le Zacharie Default Band est un groupe Blues-Rock porté par de jeunes musiciens professionnels, adeptes du do-it-yourself, implantés depuis peu dans leur Hook Sound Studio à Latresne et prêts à frapper fort dans le milieu musical. Le groupe est composé de Zacharie Default à la guitare et au chant, Edward Rogers au clavier,

Flavien You à la basse et Kevin Lika à la batterie. Ces quatre musiciens diplômés du Conservatoire de Bordeaux, se sont fait repérer dès 2015 grâce au groupe Hanuman dans un registre très pop. Après plus de 350 concerts en 5 ans, Zacharie multi-instrumentiste de talent, hyperactif créatif, décide début 2020 de se lancer au chant et de composer dans son

studio pour revenir à une musique plus roots, viscérale, propice à faire bouger les foules. Dans la lignée d'un Jimi Hendrix, d'un Gary Clark Jr, le groupe se plaît à transpirer un blues puissant et saturé, mais parfois teinté d'un son plus Motown et soul. La musique de Zacharie Default Band traverse les âges et fait danser toutes les générations. ■■■

Buvette et restauration sur place.

La place du bourg... (2^{ème} partie)

AU FIL DU TEMPS

Extrait du livre de Jean-Daniel Plassan "Quinsac aux 19^e et 20^e siècle".

Suite de l'histoire de la place de l'église de Quinsac, devenue place Aristide Briand et actuellement en chantier de réhabilitation. Le texte s'intéresse cette fois aux différents travaux effectués durant la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle et qui aboutiront au visage que notre cœur de village avait avant sa rénovation.

Le 24 Janvier 1875, le Conseil municipal sous la présidence du maire, Gabriel de Moulins décida d'établir le nouveau cimetière sur un terrain de la propriété "Bel Air" appartenant à Marcellin Sue mais ce choix ne fut pas maintenu. La même année un projet d'établissement au sud-est du lieu-dit "Bichoulin" sur des parcelles appartenant respectivement à Antoine Giraud et Durat n'eut pas un meilleur sort, le rocher se trouvant trop près de la surface du sol.

L'année suivante, à la séance du 14 Mai 1876, le maire était autorisé à acquérir à 80 mètres du village de Cavailac un terrain de 4000 m² limité au sud par l'actuel chemin de Blanche Nègre appartenant à la Dame Ridoret, née Durat. Cette décision souleva de vives protestations. Une pétition comportant 223 signatures et 20 croix était envoyée au Préfet. On pouvait y lire : « ce terrain est situé dans un véritable entonnoir qui reçoit toutes les eaux du coteau qui le domine, les fosses seront constamment pleines d'eau et les cercueils nageront dans les caveaux... ».

Ces pétitionnaires contestaient ensuite que le cimetière pouvait être un danger pour la salubrité publique : « le cimetière actuel existe depuis des siècles sans avoir jamais présenté le moindre inconvénient pour la santé publique et si l'on veut trouver un vieillard dans la commune, c'est au bourg, dans le voisinage du cimetière qu'il faut aller le chercher... ».

Enfin l'idée de ce transfert leur paraissait outrageante au culte que l'on doit à ceux qui ne sont plus : « les soussignés professent un véritable culte pour leurs morts ; ils seraient heureux de les voir reposer au milieu d'eux, à l'ombre de l'église et de pouvoir prier sur leurs tombes en allant aux offices ou en revenant ; ils tiennent donc beaucoup à la conservation du cimetière actuel, mais si ce résultat ne pouvait être atteint ; qu'ils n'aient pas du moins le mal au cœur de voir jeter les corps de ceux qu'ils ont aimés dans une véritable mare ».

Cette pétition ayant été prise en considération par l'autorité de tutelle, le choix du Conseil Municipal se porta alors sur une pièce de terre complantée en vigne d'une contenance de 48 ares, située à 500 mètres du bourg au lieu-dit "Caillabet" ou encore "Caillabeth", confrontant du couchant au chemin qui conduit de l'église à la "Croix de Tournon" et à Cambes.

"Caillabet" est la prononciation gasconne de Caillavet ; en effet cette pièce de terre

dépendait au début du 18^{ème} siècle du domaine appelé "Sacot" qui fut vendu le 16 Août 1715 par Messire Romain Filhot de Chimbaud à son beau-frère, Jean de Caillavet, dont le nom devint au fil des années celui du lieu-dit. Les études relatives à sa nouvelle destination s'étant révélées satisfaisantes, la commune fit l'acquisition de cette parcelle le 15 juillet 1878 moyennant le versement de 5 500 francs à son propriétaire Pierre Chiballon.

Le déblai n'est pas terminé. On remarque le niveau du sol de l'ancien cimetière. Le perron semble ne pas être encore construit. La reprise en sous-œuvre des fondations du nord-ouest de l'église sera terminée en début de l'été 1888. L'on voit, à droite de la photo (Cf : Quinsac Magazine n°104 - janvier 2022), les divers bâtiments appartenant à Antoine Giraud ; ils se trouvaient à moins d'un mètre du mur du cimetière et la façade de la maison d'habitation était alors située en face de la mairie.

TRAVAUX D'APPROPRIATION

Il s'agissait maintenant de procéder aux travaux d'appropriation. La construction des murs de clôture, terminée en mai 1880, entraîna une dépense de 4.389 francs. La commune avait fourni à l'entrepreneur A. Bosq, 215 m³ de moellons provenant de la démolition du mur de clôture du cimetière du bourg et 89 m³ de gravier, tirés de la gravière de "Tournon". Le coût du portail d'entrée exécuté par A. Giraud, forgeron au bourg fut de 380 francs. La construction d'un dépositaire à l'extrémité de l'allée centrale du cimetière fut réalisée pour une somme de 1 665 francs.

TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT ET DE NIVELLEMENT

Le 15 septembre 1879, le maire, Gabriel Durat pouvait prendre un arrêté interdisant les inhumations dans l'ancien cimetière qui fut désaffecté. Cinq ans plus tard, le délai exigé par la loi étant respecté, les travaux de déblaiement et de nivellement pouvaient commencer. Les propriétaires de concessions à perpétuité - au 15 septembre 1879 ils étaient au nombre de vingt-huit - obtenaient dans le nouveau cimetière un emplacement égal en superficie à celui qu'ils possédaient dans l'ancien.

La commune se chargeait de l'exhumation des corps et de leur réinhumation. Restait seulement à la charge des concessionnaires la démolition des mausolées et leur reconstruction

à "Caillabeth".

En ce qui concerne le champ commun, les ossements trouvés dans les déblais lors des opérations de nivellement furent portés au cimetière, mais il en restait un très grand nombre enfouis dans la terre ; c'est pourquoi, depuis cent ans, toutes les fois qu'on entreprend des travaux de terrassement sur la place de l'église des ossements sont mis au jour par les ouvriers.

Le déblai du cimetière devait durer plusieurs années d'autant qu'au nord-ouest de l'église d'où l'on avait extrait une grande quantité de terre, les fondations se trouvèrent au-dessus du sol (la moulure ceinturant l'église donne le niveau du sol de l'ancien cimetière). Une reprise en sous-œuvre s'imposa après qu'on eut abandonné le projet d'un mur de soutènement; de même la construction d'un perron s'avéra nécessaire. Ce n'est qu'à la séance du 10 Juin 1888 que le Conseil municipal put approuver les plans des travaux d'aménagement de la place du bourg, dressés par un architecte bordelais, Monsieur Teulere.

Celle-ci prit progressivement l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui, d'autant que sur l'emplacement des bâtisses représentées sur le cliché à droite de l'église, leur propriétaire devait faire bâtir l'immeuble alignant sa façade de la maison Beaupiéd (boucherie Barrière et alimentation Lateyron) jusqu'au débouché du chemin de Cambes.

L'aménagement de la place fut complété, en février 1903, par la plantation de tilleuls et de marronniers, ceux-là mêmes qui nous dispensent leur ombrage aujourd'hui sur les pelouses créées autour et sur le côté sud de l'église.

En transférant le cimetière à « Caillabet » nos édiles paraissent avoir atteint leurs objectifs :

- se conformer aux prescriptions du décret napoléonien sur les sépultures ;
- pourvoir à l'insuffisance du cimetière par suite de l'allongement de l'église et du nombre croissant de sépultures particulières ;
- assurer la salubrité du bourg ;
- enfin, concourir à son embellissement en créant une vaste place publique d'ailleurs indispensable à la tenue de diverses manifestations publiques. ■■■